b&fp BIODIVERSITY & FAMILY PLANNING TASK FORCE | Part of IUCN SSC Species Survival Commission CEESP

Le choix reproductif dans la politique nationale de biodiversité

Orientations sur la manière de garantir que la SPE et l'élimination des obstacles à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits, soient incluses dans les SPANB

L'heure du changement

Le moment le plus efficace pour demander la modification d'une politique nationale est celui où l'on dispose d'un nombre croissant de faits probants en faveur du changement, d'un mouvement grandissant d'organisations promouvant le changement et d'une fenêtre d'opportunité lorsque la politique doit être révisée. C'est le cas cette année. En 2024, près de deux cents nations entament, ou viennent d'entamer, le processus de révision de leurs stratégies et plans d'action nationaux de la biodiversité, afin de s'aligner sur les objectifs et les cibles du cadre mondial de la biodiversité. Ce guide présente le contexte de ces plans, souligne comment s'engager dans les processus de révision nationaux et suggère des points à soulever lorsque l'on cherche à promouvoir l'importance de la suppression des obstacles à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits[1] et le développement de nouveaux programmes de santé, population et environnement (**SPE**) dans le cadre de ces plans.

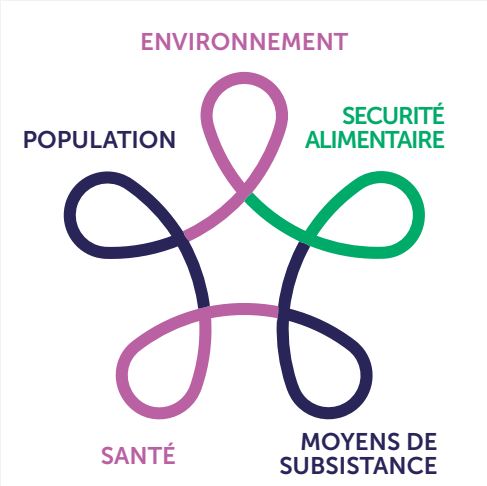

La santé, pupulation et environment (**SPE**) est une approche multisectorielle et holistique de la conservation de la biodiversité, de la santé humaine et des moyens de subsistance durables. Les responsables de la mise en œuvre des programmes SPE reconnaissent les défis liés à la santé, au climat, au genre, aux moyens de subsistance et à l'environnement auxquels de nombreuses communautés sont confrontées.

Convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique est un traité multilatéral qui a été ouvert à la signature lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 et qui est entré en vigueur en décembre 1993. La convention est juridiquement contraignante pour les pays, appelés parties, qui l'ont signée. Aujourd'hui, il y a 196 Parties, de l'Afghanistan au Zimbabwe. La convention a trois objectifs principaux:

- la conservation de la diversité biologique;
- l'utilisation durable de la diversité biologique; et
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

La convention reconnaît que les ressources naturelles sont limitées et que le développement économique est essentiel pour répondre aux besoins de l'homme, ce qui signifie que l'utilisation durable de la nature est essentielle pour la réussite à long terme du développement.

© MARGARET PYKE TRUST

Des éducateurs jouent une pièce de théâtre à Rukiga, en Ouganda, soulignant les liens entre la santé, l'agriculture intelligente face au climat, les moyens de subsistance durables et l'environnement.

1 Ce guide étant destiné à ceux qui s'engagent dans les processus de la Convention sur la diversité biologique, nous utilisons une phraséologie accessible aux ministères de l'environnement. Les auteurs soutiennent la gamme complète de droits et de santé sexuels et reproductifs (DSSR) et estiment que l'utilisation des points d'entrée les plus pertinents dans les politiques existantes, tels que ceux énoncés. dans ce guide, est la manière la plus pragmatique de soutenir les efforts de promotion des DSSR de manière plus générale.

Cadre mondial de la biodiversité

© MARGARET PYKE TRUST

À Rukiga, en Ouganda, l'hôpital Rugarama mène une action clinique de proximité dans le cadre d'un projet SPE entrepris avec le Margaret Pyke Trust et l'Institut de recherche sur les maladies infectieuses. Fondation internationale de la grue. La plupart des projets SPE desservent des communautés rurales isolées, où les services de santé sont probablement moins performants.

En décembre 2022, lors de la quinzième conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, un nouvel ensemble d 'objectifs en matière de biodiversité, connu sous le nom de Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (**CMB**), a été adopté. Ce cadre comporte quatre objectifs pour 2050 et 23 cibles pour 2030. L'objectif le plus connu et le plus médiatisé est celui qui consiste à désigner 30% des terres et des mers comme zones protégées d'ici à 2030, mieux connu sous le nom d'initiative "30 pour 30". Les objectifs du cadre stratégique mondial axés sur la satisfaction des besoins des populations et les nombreuses références à la santé et à l'environnement ont reçu moins d'attention que le genre.

Par exemple, le CMB "*reconnaît les liens entre la biodiversité et la santé* et *doit être mis en œuvre en tenant compte de l'approche Une seule santé, parmi d'autres approches holistiques"* (l'approche que nous soulignons). L'adoption du CMB signifie que la Convention dispose désormais d'objectifs pertinents pour ceux qui promeuvent des actions programmatiques répondant aux liens entre la biodiversité et la santé et des approches holistiques telles que les programmes SPE. En outre, comme deux des objectifs du CMB font référence à l'importance de l'égalité des sexes et de l'action sensible au genre, les défenseurs peuvent souligner que les programmes multisectoriels tels que SPE, qui s'efforcent généralement de réduire l'inégalité entre les sexes, sont soutenus par le CMB.

Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité

L'article 6 de la convention prévoit que "*chaqune des Parties contractantes, en fonction des conditions et moyens qui lui sont propres elabore des stratégies, plans ou programmes nationaux tendant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou adapte à cette fin ses stratégies, plans ou programmes existants qui tiendront compte, entre autres, des mesures énoncées dans la présente Convention qui la concernent*." Les stratégies sont connues sous le nom de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (**SPANB**) et constituent le principal instrument de mise en œuvre de la convention au niveau national.

En avril 2024, 194 des 196 Parties à la Convention avaient élaboré au moins un SPANB. Le CMB remplaçant la précédente série d'objectifs, connus sous le nom d'objectifs d'Aichi, les Parties à la

Convention sont désormais tenues de réviser leurs plans d'action nationaux pour la biodiversité afin de refléter les objectifs du CMB. Le remplacement des objectifs d'Aichi par le CMB pourrait être considéré comme l'équivalent, pour la biodiversité, du remplacement des Objectifs du millénaire pour le développement par les Objectifs de développement durable (**ODD**). Tout comme l'adoption des ODD a conduit à la mise à jour des plans de développement nationaux pour refléter les ODD, l'adoption du CMB signifie que les SPANB sont mis à jour pour refléter le CMB.

Engagement du gouvernement

Chaque partie à la convention nomme un point focal national qui sera probablement basé au sein du ministère national de l'environnement ou d'une autre agence gouvernementale similaire. Le point focal national assure la liaison avec la convention et est désigné pour représenter sa partie entre les conférences des parties à la convention. La Convention fournit les coordonnées de tous les points focaux nationaux. Chaque point focal national devrait être en mesure de confirmer le processus spécifique.

Obstacles à la planification familiale Les obstacles à la planification familiale sont les obstacles physiques, financiers, éducatifs, sociaux, religieux, personnels ou juridiques qui empêchent les femmes et les jeunes filles d'avoir accès à la contraception.

et le calendrier du processus de mise à jour de leur enregistrement en tant que personne consultée, les dates de consultation à venir, les projets existants et le processus d'engagement national.

Une fois que les défenseurs se sont inscrits en tant que personnes consultées dans le cadre de l'examen de leur SPANB, ils peuvent faire valoir toute une série de points lorsqu'ils cherchent à obtenir des références sur l'importance d'éliminer les obstacles à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits, ainsi que sur l'approche de SPE. Dans ce guide, nous présentons dix suggestions.

PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES ESPÈCES

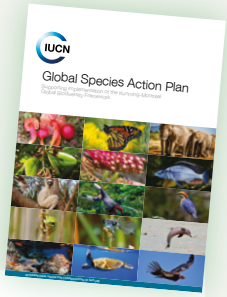

1 L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)[2] a récemment publié un plan qui peut soutenir les efforts visant à faire en sorte que les plans d'action nationaux en matière de lutte contre la pauvreté fassent référence à la planification familiale, notamment en ce qui concerne l'objectif 14 du cadre général de lutte contre la pauvreté.

Cible 14 du Cadre mondial de la biodiversité

"Veiller à la pleine prise en compte de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans l'élaboration des politiques, des réglementations, des processus de planification et de développement, des stratégies d'élimination de la pauvreté, des évaluations environnementales stratégiques, des évaluations d'impact environnemental et, le cas échéant, dans la comptabilité nationale, à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs, en particulier dans ceux qui ont d'importantes incidences sur la biodiversité, et aligner progressivement toutes les activités publiques et privées concernées, ainsi que les flux fiscaux et financiers, sur les objectifs et les cibles du présent cadre."

L'UICN a élaboré son plan d'action mondial pour les espèces spécifiquement pour soutenir la mise en oeuvre du CMB, en définissant des actions stratégiques clés. Il s'agit d'une ressource importante pour guider les personnes impliquées dans le processus de révision des SPANB. L'une des actions stratégiques clés du plan d'action mondial pour les espèces proposées par l'UICN est la suivante : "14.5 Assurer la suppression des obstacles à la planification familiale volontaire fondée sur les droits". L'UICN propose également des outils et des ressources, notamment des ressources provenant de L'USAID

2 L'UICN est une union de membres composée uniquement d'organisations de la société civile, y compris des organisations de peuples indigènes et de gouvernements. L'UICN est l'autorité mondiale en matière de statut du monde naturel et de mesures nécessaires à sa sauvegarde. Elle bénéficie des ressources et de l'expertise de ses plus de 1 400 membres et de ses 16 000 experts.

et de Population Référence Bureau relatifs aux programmes SPE et au planning familial Reference Bureau relevant Les défenseurs impliqués dans le processus de révision du SPANB peuvent donc souligner que l'UICN a non seulement appelé à la suppression des obstacles au planning familial en relation avec l'objectif 14 du CMB, mais qu'elle soutient également la SPE. La reconnaissance par l'UICN des obstacles au planning familial et au SPE en tant que modèle de conservation est antérieure à la publication récente du Plan d'Action Global sur les Espèces.

En 2021, à IUCN World Conservation Congress, IUCN membership a passé la resolution, Importance de la suppression des obstacles au planning familial volontaire pour la conservation et la création du groupe de travail de l'UICN sur la biodiversité et la planification familiale a été l'un des résultats de cette résolution.

UN MODÈLE DE CONSERVATION ACCEPTÉ

2 L'UICN n'est pas la seule à reconnaître la SPE, Conservation Measures Partnership (CMP) l'a fait aussi, en donnant la définition suivante: "*la SPE est une approche de partenariat multisectoriel pour la conservation de la biodiversité, la santé humaine et les moyens de subsistance durables. Les approches de SPE sont développées de manière inclusive et équitablement en réponse aux situations locales et aux besoins exprimés par les personnes les plus étroitement liées à la conservation de la biodiversité. La SPE vise à améliorer la santé humaine, en particulier la santé reproductive, tout en donnant aux communautés les moyens d'assurer des moyens de subsistance durables, de gérer les ressources naturelles, de préserver la biodiversité et de maintenir les services écosystémiques. En intégrant des actions dans plusieurs secteurs, la SPE peut atteindre davantage de personnes liées aux résultats de la biodiversité, engager davantage d'hommes dans la santé reproductive et davantage de femmes dans la gestion des moyens de subsistance et des ressources naturelles. La SPE peut, en fin de compte, obtenir des résultats plus significatifs et plus durables en matière de conservation que ce qui se produirait probablement sans intégration. Lorsque les obstacles à la planification familiale sont levés et que les besoins en contraception sont satisfaits, les femmes et les jeunes filles peuvent exercer leurs droits en matière de procréation, ce qui se traduit par un calendrier et un espacement plus sains des grossesses, une amélioration de la santé des femmes et de leurs enfants, et plus de temps et d'énergie pour s'engager dans l'éducation, la conservation et les activités de subsistance*".

Le CMP est une communauté de partenaires qui encourage et guide les efforts de conservation, en s'appuyant sur l'expertise de son collectif d'ONG, d'agences gouvernementales et d'entreprises privées. Le CMP vise à améliorer la conception, la gestion et la mesure des actions de conservation. La définition de SPE de CMP est la définition soutenue par les auteurs de ce guide et les personnes impliquées dans le processus d'examen du SPANB pourraient souligner que la définition de SPE et de CMP, qui fait référence à la santé et reconnaît les liens entre la biodiversité et la santé, est le type d'approche holistique soutenu par le CMB, comme indiqué ci-dessus. La définition du CMP s'appuie sur le travail d'une communauté de praticiens de SPE, qui s'est développée depuis le début du siècle.

Deux agricultrices trient leur récolte de haricots grimpants. 43 % de la main-d'œuvre agricole mondiale est constituée de femmes.

© MARCO BERTOLUSSI

LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE POUR LES PERSONNES LES PLUS TOUCHÉES

3 Il est probable que les futurs plans d'action nationaux sur le changement climatique mettront davantage l'accent sur les effets du changement climatique et sur l'importance de renforcer la résilience au changement climatique. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a noté, dans son cinquième rapport d'évaluation, l'éligibilité des mesures volontaires, la planification familiale fondée sur les droits dans le cadre de l'adaptation au climat. Le sixième rapport d'évaluation, plus récent (chapitres 7 et 18) comprend de nombreuses références à la santé sexuelle et reproductive dans le cadre de l'adaptation et de la résilience ; il souligne que l'amélioration de la santé infantile et maternelle, résultant de l'accès à la planification familiale, est un élément important du développement résilient au changement climatique. Les rapports du GIEC constituent un point de d'entrée important pour l'inclusion de la santé reproductive dans les approches multisectorielles et sexospécifiques pour l'adaptation et la résilience individuels et communautaires au changement climatique.

© CHASE AFRICA

Un camp médical de proximité dans le Maasai Mara soutenu par CHASE Africa dans le cadre d'un partenariat de santé et conservation avec Le Maa Trust.

UNE PRIORITÉ MONDIALE RECONNUE

4 Les personnes chargées de la mise à jour des plans d'action nationaux voudront non seulement s'assurer que le plan d'action national reflète le cadre général de référence, mais aussi les objectifs de développement durable. Toute personne travaillant sur une SPANB sera très familière avec l'ODD 13 (action climatique), l'ODD 14 (vie sous l'eau) et l'ODD 15 (vie sur terre), mais peut-être moins avec les ODD suivants.SDG 3 (bonne santé et bien-être) et SDG 5 (égalité des sexes). Cela offre aux défenseurs de SPE de nouvelles possibilités d'informer les personnes chargées de rédiger les SPANB.

La cible 3.7 des ODD stipule que "*assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux*" (c'est nous qui soulignons).

La cible 5.6 stipule: "*Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi*".

Par conséquent, il est déjà reconnu que l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive est une priorité mondiale, qui doit être incluse dans les plans et stratégies nationaux, les SPANB n'étant qu'un exemple de stratégie nationale pertinente.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ATTEINTS PAR UN PROJET DE SPE

En outre, certains projets de santé publique soutiendront également l'ODD 6 (eau propre et assainissement).

UNE RÉPONSE PLUS LARGE À LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

5 Alors que l'UICN et le CMP ont reconnu la SPE comme un modèle programmatique, d'autres ont concentré leur attention sur les liens entre l'accès au planning familial et l'éducation. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), par exemple, a identifié les éléments suivants une série d'actions qui favorisent l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, le développement économique et la conservation de la biodiversité. Le sixième rapport du PNUE sur l'avenir de l'environnement mondial, publié en 2019, appelle à un meilleur accès aux programmes de planification familiale pour lutter contre les inégalités, en matière d'opportunit és d'éducation et d'emploi. Et leur rapport Making Peace with Nature (Faire la paix avec la nature) de 2021 reprend ces arguments. Les ministères de l'environnement qui révisent les SPANB ne savent peut-être pas à quel point le planning familial a déjà été reconnu par le PNUE et d'autres agences.

GENRE ET DROITS DANS LE CMB

6 Les femmes jouent souvent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles et la promotion d'une agriculture, d'une sylviculture et d'une pêche durables. Elles sont également confrontées à des obstacles uniques et complexes qui les empêchent d'accéder aux informations et aux services de santé sexuelle et génésique, en raison de normes culturelles et sociales. Lorsque les femmes ont un accès égal aux ressources, à la terre, à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques, et qu'elles peuvent choisir le nombre, le calendrier et l'espacement des naissances, elles sont mieux à même de participer aux processus décisionnels et de plaider en faveur de la protection de l'environnement. Les cibles 22 et 23 du CMB appellent à la représentation et à la participation des femmes dans la prise de décision liée à la biodiversité et à l'égalité des sexes dans sa mise en oeuvre (également soutenue par un plan d'action 2022-2030 sur l'égalité des sexes qui l'accompagne).

La cible 23 du CMB est de "*Assurer l'égalité des genres dans la mise en œuvre du cadre grâce à une approche tenant compte du genre, permettant à toutes les femmes et à toutes les filles de bénéficier des mêmes possibilités et capacités de contribuer à la réalisation des trois objectifs de la Convention, notamment en reconnaissant l'égalité de leurs droits et de leur accès aux terres et aux ressources naturelles, ainsi qu'en favorisant leur participation et leur leadership pleins, équitables, significatifs et éclairés à tous les niveaux de l'action, de la participation, de l'élaboration des politiques et de la prise de décision en matière de biodiversité*." Tant que chacun n'aura pas la possibilité de choisir si, quand et avec qui avoir des enfants, nous ne pourrons pas atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Garantir l'autonomie corporelle, y compris par le choix de la procréation, est une pierre angulaire de l'égalité des sexes, ainsi qu'un moyen efficace d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'environnement. Le fait que l'accès sans restriction aux informations et aux services de santé sexuelle et génésique soit fondamental pour l'égalité des sexes est élémentaire pour ceux qui travaillent dans le domaine de la santé et de l'égalité des sexes. De nombreuses personnes travaillant dans des organisations axées sur la biodiversité ou basées dans des ministères de l'environnement reconnaissent la nécessité de programmes de conservation holistiques axés sur les communautés, ce qui fait de SPE une réponse particulièrement appropriée et peu connue pour ceux qui cherchent à promouvoir des approches holistiques et fondées sur les droit[3]. Bien que nombre de ces arguments puissent être nouveaux pour les ministères de l'environnement, ils ne sont pas complexes et s'intègrent bien dans le cadre du CMB.

3 Le paragraphe 14 de la section C du CMB souligne que "La mise en œuvre du cadre devra suivre une approche fondée sur les droits humains, visant à respecter, protéger, promouvoir et réaliser ces droits. Le cadre reconnaît le droit de tout un chacun à un environnement propre, sain et durable".

DEMOGRAPHIE : UN POINT D'ENTRÉE POUR LES SPANB

7 Les facteurs démographiques sont un sujet que de nombreux ministères de l'environnement ont pris en compte dans les plans d'action nationaux existants. Par exemple, le ministère zimbabwéen de l'environnement, de l'eau et du climat déclare dans sa SPANB, qui doit bientôt être révisé: "*La croissance des populations humaines et l'affluence humaine ont accru la pression sur la biodiversité, menaçant le bien-être de l'homme*". Le ministère camerounais de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable a expliqué dans sa SPANB existant que "*la pression démographique et le développement associé des populations locales affectent directement l'utilisation des ressources et entraînent la conversion des habitats dans les points chauds de la biodiversité, avec une dégradation irréversible des écosystèmes*". Des références similaires figurent dans de nombreux autres plans d'action nationaux[4].

Une étude menée par le Margaret Pyke Trust en 2019 a révélé que les SPANB de la majorité des pays du monde où les besoins en matière de santé reproductive sont les plus importants, ont également identifié les projections démographiques nationales comme l'un des principaux moteurs de la perte de biodiversité. Seule une poignée de plans d'action nationaux ont ensuite indiqué que la manière de relever ces défis, fondée sur les droits, consistait à répondre aux besoins des communautés en matière de santé sexuelle et reproductive globale.

© MARGARET PYKE TRUST

Des conseils de qualité en matière de planification familiale soutiennent une approche informée et volontaire sur la prise de décision concernant l'utilisation de la contraception et la méthode à utiliser, le cas échéant.

Information et services.

Dans les pays où les précédents SPANB ont fait référence aux liens entre la biodiversité et la démographie, les défenseurs seront particulièrement bien placés pour encourager les décideurs politiques à reconnaître que l'amélioration des informations et des services de santé reproductive, qui sont probablement promus par les plans de santé nationaux, peut également influencer le processus de développement durable, que les ministères de l'environnement ont reconnu plus tôt.

LES PLANS NATIONAUX EXISTANTS EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE DÉVELOPPEMENT ET AUTRES

8 La plupart des pays confrontés à des problèmes complexes de conservation et de santé disposeront de plans sectoriels existants, notamment dans les domaines de la santé, de l'égalité des sexes ou des programmes de développement nationaux plus larges, qui soutiennent la santé reproductive. Comme les ministères de l'environnement et les autres autorités gouvernementales chargées de l'environnement ne sont pas régulièrement impliquées dans l'élaboration de ces plans et politiques sectoriels, il est important d'identifier et de référencer tout plan de soutien pertinent. La décision 15/6, adoptée par la quinzième conférence des parties à la convention sur la diversité biologique, "*Encourage les Parties à adopter des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité révisés ou actualisés en tant qu'instruments de politique et/ou légaux et de les intégrer (ou intégrer certains de leurs éléments) à de plus vastes stratégies et plans, tels que les plans nationaux de développement durable, les plans nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et autres plans nationaux sectoriels et intersectoriels pertinents, selon les priorités et circonstances nationales.*" Lorsque l'amélioration des services de santé reproductive est déjà soutenue par des plans ou politiques nationaux de développement, de santé ou autres, il existe des points d'entrée clairs pour introduire la santé reproductive dans le processus de révision du SPANB.

4 Nous ne pensons pas que les ministères de l'environnement cherchent à rendre les citoyens responsables de la perte de biodiversité dans ces plans d'action nationaux, mais plutôt à souligner qu'en l'absence de moyens de subsistance alternatifs, ils n'ont guère le choix.

ALLIÉS ET SOURC ES NATIONAUX EXISTANTS

9 Certains pays, comme le Madagascar, disposent de réseaux nationaux qui plaident en faveur d'un changement de politique favorisant le SPE et l'élimination des obstacles au planning familial dans le cadre de leurs plans nationaux. La création d'alliances avec de tels réseaux, pour s'engager collectivement dans les processus de révision de la SPANB, augmentera probablement les chances de succès. D'autres pays, comme le Kenya, disposent de politiques nationales en matière de SPE qui soulignent le soutien national à cette approche. Nous encourageons un plaidoyer collectif, ancré dans les contextes nationaux si possible.

Le site web People Planet Connection, par exemple, est une ressource utile pour trouver des ressources.

"À Madagascar, alors que les dimensions démographiques et la dynamique de la population n'ont pas vraiment été prises en compte lors de l'élaboration de la précédente SPANB, notre gouvernement fait désormais de l'élimination des obstacles à la planification familiale un pilier du développement durable du pays. L'importance intersectorielle de la planification familiale est de plus en plus reconnue. Nous travaillons avec le gouvernement malgache sur la révision de la SPANB, en utilisant non seulement de nombreux arguments de ce guide, mais aussi les exemples de projets locaux et les politiques nationales que nous connaissons. Le réseau SPE de Madagascar a pour vision des "communautés saines et résilientes vivant dans un environnement sain avec des moyens de subsistance durables" et pour atteindre cette vision, les secteurs de la santé et de l'environnement doivent collaborer plus étroitement."

Nantenaina Andriamalala
Coordinator
Madagascar PHE Network

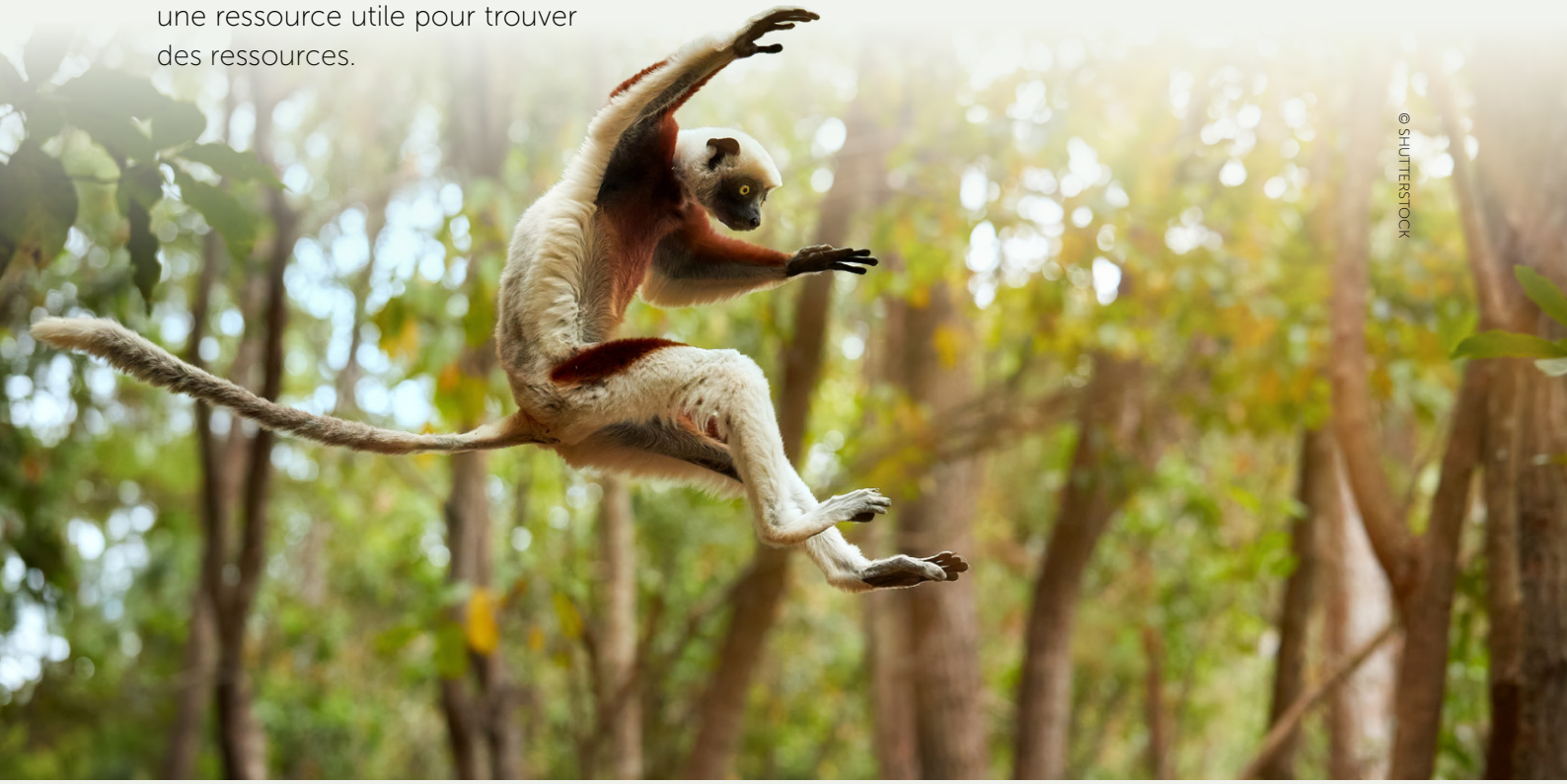
© SHUTTERSTOCK

Madagascar est célèbre pour sa biodiversité endémique, comme le lémur à queue annulaire (Lemur catta), et possède également une communauté florissante de défenseurs de SPE.

LES PLANS NATIONAUX RELATIFS AUX ESPÈCES

10 Le plan d'action de l'UICN pour la conservation de Cercocebus et Mandrillus spp. 2024-2028[5] est un outil politique supplémentaire qui souligne que la SPE est un modèle de conservation approprié en ce qui concerne la conservation des primates suivants, en priorité sites de conservation pour ces espèces dans les pays suivants:

Espèces	Statut sur la liste rouge de l'UICN	Pays ayant des sites de conservation prioritaires
Mangabey de la rivière Tana *(Cercocebus galeritus)*	En danger critique d'extinction	Kenya
Mangabey Sanje *(Cercocebus sanjei)*	En danger	Tanzania
Mangabey à ventre doré (*Cercocebus chrysogaster)*	En danger	République démocratique du Congo
Mangabey à nuque blanche *(Cercocebus lunulatus)*	En danger	Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Ghana
Mangabey fuligineux *(Cercocebus atys)*	Vulnerable	Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Sénégal et Sierra Leone

Ce plan d'action unique pour la conservation fournit donc un soutien politique au SPE dans 11 pays. Les experts nationaux connaîtront également d'autres documents pertinents soutenant la SPE dans leur pays. Si les défenseurs de la santé et des droits s'engagent dans les processus de révision des plans d'action nationaux, nous pourrons faire en sorte que la SPE et l'élimination des obstacles à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits obtiennent le niveau de soutien politique justifié par les meilleurs résultats que la SPE peut générer en matière de biodiversité, de santé et d'égalité entre les sexes.

© WEST AFRICAN PRIMATE CONSERVATION ACTION

Le mangabey à nuque blanche (*Cercocebus lunulatus*).

5 Les dernières mises à jour sont disponibles sur le site web du plan d'action pour la conservation : https://cam-conservation.org/a

Création de mouvements et contacts

Les auteurs se sont déjà engagés auprès de sept parties à la convention et ont constaté une ouverture à nos approches. Nous cherchons maintenant à créer un mouvement d'organisations dans plusieurs pays afin de travailler ensemble pour obtenir des changements dans autant de PNAB que nécessaire. Une fois que la premier SPNAB de l'après-CMBRe fera référence à l'importance d'éliminer les obstacles à la planification familiale volontaire et fondée sur les droits et au développement de nouveaux programmes de SPE, il sera probablement plus facile d'encourager d'autres gouvernements à faire de même. Nous encourageons tous ceux qui utilisent ce guide, ou qui sont déjà impliqués dans ce travail, à nous le faire savoir et nous mettrons en contact les organisations nationales qui sont engagées dans ces processus afin d'amplifier notre travail collectif.

IUCN Biodiversity & Family Planning Task Force Co-chairs:

SSC Co-chair:
David Johnson david@margaretpyke.org

CEESP Co-chair:
Carina Hirsch carina@margaretpyke.org

Traduit par: MSI Reproductive Choices

© BILETSKYYEVGENIY.COM